AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029

Conformément à l'article 956, du Code municipal du Québec, le conseil municipal de la Municipalité de La Présentation tiendra une séance extraordinaire le 7 décembre à 19h, à la salle du Conseil municipal située au 772 rue Principale, à La Présentation pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2027 et le programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027, le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

DONNÉ À LA PRÉSENTATION CE 09 NOVEMBRE 2026

JMarchand

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière